



Listen to this article

Le Sionisme est un mouvement suscité par Dieu pour faire retourner les Juifs de l'exil et pour les rétablir dans leur terre, à laquelle les Grecs et les Romains donnèrent le nom de Palestine, mais que les Ecritures appellent terre promise (Hébr. 11 : 9).

1984 - Octobre-Novembre-Décembre - page 45

## **ORIGINE DES ISRAELITES**

L'ancêtre des Israélites est Abraham, descendant de Sem et originaire d'Ur en Chaldée (Gen. 11 : 26, 31). Dieu dit à Abram - tel était son nom en ce temps-là de quitter le pays de sa naissance et de se rendre dans un pays qu'Il lui montrerait. Abram obéit et partit pour s'établir dans le pays de Canaan, conformément à la volonté divine.

Une fois arrivé en terre de Canaan, Abram reçut de Dieu la promesse de recevoir ce pays en héritage. Dieu lui dit : « Lève les yeux, et, du point où tu es placé, regarde vers le Nord, vers le Midi, vers l'Orient et vers l'Occident : tout le pays que tu aperçois, je te le donnerai, à toi et à tes descendants, pour toujours » (Gen. 13 : 14, 15). Dieu ne lui donna aucune propriété dans ce pays, pas même de quoi poser le pied ; mais il promit de lui en donner la possession ainsi qu'à sa postérité, dans l'avenir (Actes 7 : 5). Si Dieu ne lui donna en propre aucune parcelle de terrain comme lieu de résidence, Il lui permit néanmoins d'acheter un champ à Macpéla, pour la valeur de quatre cents sicles d'argent, comme lieu de sépulture (Gen. 23 : 16-20).

Dieu fit alliance avec Abraham. Il lui promit de lui donner, non seulement la terre de Canaan pour héritage, mais aussi une postérité qui bénirait toutes les familles de la terre (Gen. 17 : 2 ; 21 : 17, 18). La marque de cette alliance était la circoncision (Gen. 17 : 13). Dieu promit aussi à Abraham de lui donner un fils avec qui cette alliance serait renouvelée (Gen. 17 : 21). Isaac naquit conformément à la promesse.

Isaac, devenu grand, prit pour femme Rébecca, et il eut d'elle deux fils, Esaü et Jacob. C'est avec Jacob, le plus jeune, que Dieu fit alliance. Il confirma à Jacob l'alliance faite initialement avec Abraham (Gen. 28 : 13,14). Jacob fut appelé plus tard

Israël par l'ange de l'Eternel avec qui il lutta pour obtenir de lui une bénédiction. Le mot Israël signifie : qui lutte avec Dieu. Jacob eut douze fils qui furent les ancêtres de la nation d'Israël, du peuple qui était lié à l'Eternel par une alliance, dont le signe était la circoncision. Dieu avait dit à Abraham, le père de tous les Israélites : « Voici l'alliance que vous avez à garder, alliance établie entre moi et vous, et tes descendants après toi : tout mâle parmi vous devra être circoncis » (Gen. 17 : 10).

### **ISRAEL, PEUPLE LIE PAR ALLIANCE AVEC DIEU**

Comme l'avaient été Abraham, Isaac, Jacob et les douze fils de Jacob, les Israélites étaient liés par alliance avec Dieu. Ils devaient porter cette alliance dans leur chair, par le moyen de la circoncision. Dieu voulait faire de la nation d'Israël une nation sainte et consacrée à Lui. Il désirait lui accorder des bénédictions terrestres, lui donner en héritage la terre de Canaan, la Palestine actuelle. Il désirait aussi faire de cette nation le canal de bénédictions pour toutes les nations de la terre, selon ce qui est écrit : « Oui, je te donnerai une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est au bord de la mer... Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité » (Gen. 22 : 17, 18). Selon l'Apôtre Paul, la postérité comme les étoiles du ciel, autrement dit la postérité spirituelle est Christ, Jésus comme Tête du corps et l'Eglise comme Corps de ce grand Christ (Gal. 3 : 16, 29). Israël, néanmoins, est la postérité charnelle d'Abraham, la postérité comparée au sable qui est au bord de la mer.

Cette alliance, faite avec la postérité charnelle d'Abraham, ne promettait donc aucun héritage céleste à la nation d'Israël, ayant vécu avant la venue de Christ, mais un héritage terrestre. Elle mettait déjà à part cette nation ; elle la séparait des autres nations du fait de la circoncision (Gen. 17 : 14).

Cependant, cette mise à part de la nation d'Israël n'avait nullement un caractère raciste. Dans la Genèse, nous lisons : « A l'âge de huit jours, tout mâle parmi vous sera circoncis, de génération en génération, qu'il soit né dans la maison, ou qu'il ait été acquis à prix d'argent d'un étranger quelconque et ne soit point de ta race » (17 : 12).

Ce qui devait tenir séparé Israël des autres nations, ce n'était pas l'appartenance à telle ou telle race, mais l'alliance qui les liait à l'Éternel.

1984 - Octobre-Novembre-Décembre - page 46

Tout étranger, de quelque race que ce fût, qui avait été acquis à prix d'argent et qui se faisait circoncire, était admis dans cette alliance. Il devait naturellement s'intégrer à cette nation. Quatre cent trente ans plus tard, Dieu fit avec cette nation une autre alliance qui s'ajouta à la première (Gal. 3 : 17, 19). Dieu donna une loi aux Israélites, résumée dans les dix commandements qui furent inscrits sur des tables de pierre. Sur la base de cette loi, Dieu traita une alliance avec les Israélites, leur promettant la vie éternelle, s'ils la mettaient en pratique parfaitement. Les Israélites, de leur côté, souscrivirent à cette alliance, promettant de pratiquer cette loi (Exode 24 : 7 ; Lévit. 18 : 5). Cette alliance fut appelée l'Alliance de la Loi.

Tout comme la précédente, cette loi devait tenir séparé des autres nations le peuple d'Israël qui devint le peuple de Dieu. Il est écrit à ce sujet : « Car tu es un peuple consacré à l'Éternel, ton Dieu. L'Éternel, ton Dieu, t'a choisi, afin que tu sois un peuple qui lui appartienne en propre, parmi tous les peuples qui sont à la surface de la terre ». (Deut. 7 : 6).

Elle n'excluait pas non plus, cependant, les étrangers de la communauté des Israélites. Tout étranger qui résidait en Israël, s'il se faisait circoncire et se conformait aux exigences de la Loi divine, était admis dans l'assemblée des enfants d'Israël. Dans le Lévitique, nous lisons : « Vous n'aurez qu'une même loi pour l'étranger comme pour celui qui est né dans le pays ; car je suis l'Éternel, votre Dieu » (24 : 22). « Si un étranger vient séjourner parmi vous, dans votre pays, vous ne l'opprimerez pas. L'étranger qui séjourne parmi vous sera pour vous comme l'un de vos compatriotes, et tu l'aimeras comme toi-même » (19 : 33, 34).

Les Ammonites et les Moabites, la postérité des filles de Lot, furent exceptionnellement exclus de cette possibilité de s'intégrer à Israël. L'Éternel a dit en effet : « L'Ammonite et le Moabite ne seront pas admis dans l'assemblée de l'Éternel, même à la dixième génération. Ils n'y entreront jamais, parce qu'ils ne sont pas venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau, sur votre route, quand vous sortiez d'Égypte, et aussi parce qu'ils firent venir contre toi, à prix d'argent, Balaam, fils de Béor, de Péthor en Mésopotamie, pour te maudire »

(Deut. 23 : 3, 4)

L'Iduméen et l'Égyptien, par contre, purent devenir des prosélytes et être traités comme des Israélites, selon ce qui est écrit : « Tu n'auras pas en abomination l'Iduméen ; car il est ton frère. Tu n'auras pas en abomination l'Égyptien, car tu as été étranger dans son pays. Les enfants qui naîtront d'eux pourront entrer dans l'assemblée de l'Éternel à la troisième génération » (Deut. 23 : 7, 8).

Ces citations montrent bien que le racisme n'était pas institué par Dieu et n'était pas pratiqué en Israël. Ce qui séparait la nation d'Israël des autres nations, c'était son appartenance à Dieu et son attachement à la Loi divine qui lui fut donnée par l'intermédiaire de Moïse.

### **ISRAËL NE RECONNAIT PAS LE TEMPS DE SA VISITATION**

Lorsque Jésus naquit dans le monde, Il faisait partie de la postérité charnelle d'Abraham, étant issu de la tribu de Juda. A l'âge de trente ans, Il se consacra à Dieu et manifesta sa consécration en se faisant baptiser par Jean dans le Jourdain. Là, Il fut engendré de l'Esprit saint qui descendit sur Lui comme une colombe (Matth. 3 : 16). Dès lors, Il devint la postérité spirituelle d'Abraham à l'état embryonnaire, la principale postérité, celle qui est représentée par les étoiles du ciel. Il fut l'Oint, le Messie, le Christ, attendu depuis longtemps.

Cependant, les Israélites, dans leur ensemble, ne reconnurent pas en Jésus celui qu'ils attendaient. Ils se faisaient une autre idée du Messie, c'est-à-dire de l'Oint. Ils pensaient qu'Il deviendrait aussitôt un chef puissant faisant de la nation d'Israël la première nation du monde. Certes, il en sera ainsi dans l'avenir, mais auparavant il fallait que le Christ souffrit, qu'Il donnât Sa vie en rançon pour tous et qu'Il ressuscitât, conformément aux Écritures (Psaume 22 ; Esaie 53 ; Luc 24 : 19-27).

1984 - Octobre-Novembre-Décembre - page 47

Bien plus, Jésus ne devait pas être seul à constituer la semence spirituelle, car celle-ci devait être comme les étoiles du ciel. Saint Paul, dans son épître aux Colossiens, explique que tous ceux qui participent aux souffrances de Christ actuellement, qui s'attirent des afflictions et des épreuves pour s'être engagés sur le même chemin étroit de consécration

de d'abnégation que Christ, auront part à la même

gloire que Lui, régneront avec Lui sur Israël et sur le monde dans l'avenir (Col. 1 : 24-27).

Il faut donc que cette postérité spirituelle, à l'état embryonnaire quand elle est encore dans la chair et parfaite quand elle ressuscite, soit complète pour que le Royaume que les Israélites attendaient puisse être instauré et inauguré.

Ne reconnaissant pas en Jésus le Messie qu'ils attendaient, les Juifs le prirent pour un imposteur et lui firent opposition. C'étaient les chefs religieux et les anciens du peuple qui, en réalité, s'opposèrent à Lui, car non seulement ils ne comprenaient pas les Ecritures qui prédisaient Ses souffrances et Sa mort, mais ils étaient jaloux de Lui. Ils étaient irrités lorsqu'ils voyaient le peuple suivre Jésus soit pour être guéri de maladies soit pour écouter Ses enseignements irréfutables. Ils faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour détourner le peuple de Jésus, et ils n'hésitaient pas à user de menaces à l'égard de ceux qui ne voulaient pas leur obéir (Jean 9 : 22).

Finalement, quand vint le moment pour Jésus de mourir pour le peuple, de donner Sa vie en rançon pour tous les humains, pour Adam et pour toute sa postérité, Dieu permit aux chefs religieux, aux Pharisiens et aux anciens de mettre la main sur Jésus et de Le crucifier. Certes, ce fut Pilate qui donna à ses soldats l'ordre de crucifier le Fils de Dieu, mais il le fit sous la pression des principaux des Juifs et du commun peuple qui s'était laissé persuader par ces derniers. Ce meurtre fut donc attribué aux Juifs qui d'ailleurs s'écrièrent : « Que son sang retombe sur nous et nos enfants ! » (Matth. 27 : 25). Jésus avait dit Lui-même à Pilate : « Celui qui m'a livré à toi est coupable d'un plus grand péché » (Jean 19 : 11).

La nation d'Israël, dans son ensemble, qui fut responsable de ce grand péché, ne resta pas impunie. Les Israélites avaient vu les oeuvres admirables de Jésus, mais ils ne les apprécièrent pas. Jésus n'avait pas manqué de décrire en ces termes le comportement de cette nation : « Si je n'avais pas fait parmi eux des oeuvres qu'aucun autre n'a faites, ils seraient sans péché ; mais maintenant ils les ont vues, et ils ont haï et moi et mon Père » (Jean 15 : 24). Ce qu'ils déclarèrent à Pilate s'accomplit inexorablement. Le sang de ce Juste retomba sur eux et sur leurs enfants. Les paroles de Jésus, exprimées sur le chemin de la croix, s'accomplirent aussi. Jésus avait dit en effet aux femmes qui pleuraient sur Lui : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi ! mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos

enfants ! Car voici que les jours viennent où l'on dira : Heureuses les stériles, heureuses les entrailles qui n'ont pas enfanté, et les mamelles qui n'ont point allaité ! Alors les hommes se mettront à dire aux montagnes : Tombez sur nous ! et aux côtes : Couvrez-nous ! Car si l'on traite ainsi le bois vert, qu'arrivera-t-il au bois sec ? » (Luc 23 : 28-31).

## **CHATIMENT ET DISPERSION D'ISRAEL**

En l'année 66 de notre ère, les Juifs entrèrent en guerre ouverte contre Rome, la puissance qui dominait sur le monde en ce temps-là. Quatre ans plus tard, Jérusalem tombait entre les mains des Romains qui exercèrent ensuite une répression sans merci contre les Juifs. Le 9 ab de cette année-là, l'an 70, Titus, le chef des armées romaines, fit détruire le Temple de Jérusalem, privant les Juifs du sanctuaire où ils pouvaient naguère adorer Dieu. En réalité, Israël, qui avait été rejeté par Dieu pour avoir rejeté et crucifié le Messie, se vit privé de ce qui pouvait encore lui donner l'apparence d'être en communion avec Dieu. Ceux d'entre les Israélites qui ne furent pas massacrés par les Romains, furent soit chassés de leur pays, soit réduits à une dure servitude. En l'an 130,

Bar Cocheba, par un ultime soulèvement, tenta de s'affranchir du joug romain avec un grand nombre de ses compatriotes, mais il fut vaincu cinq ans plus tard ; lui et 580.000 de ses partisans périrent dans leur tentative de reconquérir la Judée et Jérusalem. Il en

1984 - Octobre-Novembre-Décembre - page 48

résulta une dépopulation effective du pays. Toute la Judée fut transformée en désert ; près de 985 villes et villages furent réduits en cendres ; 50 forteresses furent complètement rasées ; le nom même de Jérusalem fut changé en celui de Aelia Capitolina, et l'on interdit aux Israélites de s'en approcher sous peine de mort. Puis, les Romains, pour effacer le souvenir même de l'Etat d'Israël, appelèrent le pays Palestine, du nom des Philistins.

La Palestine passa dès lors sous différentes dominations. Après avoir été dominée par l'empire romain, la terre sainte fut sous le contrôle de l'empire byzantin jusqu'en 614 de notre ère. Les Perses s'emparèrent alors de Jérusalem ; la ville fut ensuite prise en 638 par le Calife Omar qui devint le nouveau maître du pays. A partir de cette année-là, la domination arabe s'exerça sur la Palestine; elle dura jusqu'en 1099, date à laquelle les Croisés, sous la direction de Godefroy de Bouillon, prirent Jérusalem.

C'est alors que cinq rois français, issus des familles d'Ardenne et d'Anjou, sous les noms de Baudoin, régnèrent sur Jérusalem. Baudoin 1er régna de 1100 à 1118, soit 18 ans. Mais en 1187, le cinquième roi fut vaincu par Saladin, le sultan kurde, qui s'empara de Jérusalem. La ville palestinienne de Saint Jean d'Acre fut prise cependant en 1191 par Philippe Auguste, de telle sorte que les Croisés réussirent à se maintenir dans le pays encore un certain nombre d'années. Leur domination prit fin en 1292, quand Saint Jean d'Acre fut prise et passa entre les mains des Mameluks, soldats turco-égyptiens.

La domination mameluke dura jusqu'en 1517. Dès lors, la Palestine passa sous la domination ottomane (turque) jusqu'en 1917, année où les Anglais firent leur entrée à Jérusalem.

(A suivre).